

sible le trafic direct, sans changement de voiture pour les voyageurs et sans transfert pour les marchandises, de Finlande en Russie et de Russie en Finlande, par les gares situées entre Rajajoki et Pétrograd, celle de Pétrograd y comprise. Les Puissances Contractantes entreprendront également les négociations nécessaires pour organiser l'union des réseaux des chemins de fer des deux pays et le trafic direct entre eux.

Art. 34. — La communication postale et télégraphique entre la Finlande et la Russie sera rétablie après la mise en vigueur du présent Traité, et il sera conclu à cet effet une convention spéciale entre les Puissances Contractantes.

Le Gouvernement de Finlande ne s'opposera pas à ce que les trois lignes télégraphiques directes (désignées auparavant par les numéros 13,60 et 42) qui traversent le territoire de la Finlande de Rajajoki à Nystad et relient Pétrograd à Stockholm, Newcastle et Fredericia, et que le Gouvernement de Finlande, par contrat du 9 Janvier 1920 à cédées à « Det Store Nordiske Telegraf-Selskab » pour la correspondance télégraphique de la Russie, soient mises à la disposition exclusive du dit pays jusqu'à la fin de l'année 1946, à condition que les stipulations de ce contrat concernant le règlement de la correspondance télégraphique soient observées. Pour l'utilisation de ces lignes le Gouvernement russe payera au Gouvernement finlandais la taxe de transit revenant à la Finlande comme État souverain en vertu des stipulations de la convention télégraphique internationale et du règlement y annexé, et cela jusqu'à l'époque où cette taxe sera mise à la charge de l'expéditeur, par accord conclu entre les États intéressés. Seront également, et pour la même durée, réservés au Gouvernement russe, en vertu du contrat passé avec « Det Store Nordiske Telegraf-Selskab », ses droits aux deux câbles reliant Nystad à Grisslehamn pour la communication télégraphique directe avec la Suède.

Art. 35. — 1. Les ressortissants finlandais séjournant en Russie et les ressortissants russes séjournant en Finlande